



Le 1^{er} août 2019

Pour diffusion immédiate

GROUPE TVA ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2019.

Montréal, Canada – Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») annonce qu'elle a enregistré des produits d'exploitation de 146,0 millions, en augmentation de 5,8 millions sur le deuxième trimestre 2018. La perte nette attribuable aux actionnaires se chiffre à 6,2 millions de dollars, soit une perte de 0,14 \$ par action comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 9,6 millions ou une perte de 0,22 \$ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018.

Faits saillants liés à l'exploitation du second trimestre :

- BAIIA ajusté¹ consolidé de 3 764 000 \$, en hausse de 6 576 000 \$ comparativement au trimestre correspondant de 2018;
- BAIIA ajusté¹ négatif du secteur télédiffusion de 1 912 000 \$, soit une variation favorable de 6 220 000 \$ principalement attribuable à l'acquisition des chaînes « Évasion » et « Zeste », à la baisse de 4,8 % du BAIIA ajusté¹ négatif de la chaîne « TVA Sports », ainsi qu'à l'augmentation du BAIIA ajusté¹ des autres chaînes spécialisées et du Réseau TVA;
- BAIIA ajusté¹ du secteur magazines de 3 517 000 \$, soit une variation favorable de 709 000 \$ résultant d'économies générées par la poursuite des différents plans de rationalisation des effectifs et des dépenses mis en place au cours des derniers trimestres, contrebalancées en partie par la baisse des produits d'exploitation;
- BAIIA ajusté¹ du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS ») de 1 837 000 \$, soit un écart défavorable de 675 000 \$, essentiellement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté¹ généré par la location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la baisse du BAIIA ajusté¹ négatif provenant des activités d'effets visuels dont le volume a connu une hausse par rapport au trimestre correspondant de 2018;
- BAIIA ajusté¹ de 322 000 \$ généré par le nouveau secteur d'activités de la Société, soit le secteur production et distribution, lequel regroupe les activités découlant de l'acquisition des sociétés du groupe Incendo depuis le 1^{er} avril 2019.

« Nous sommes satisfaits des résultats obtenus pour le deuxième trimestre de notre exercice financier. En raison des nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, Groupe TVA a malheureusement dû procéder à d'importantes compressions budgétaires au cours du trimestre, visant à réduire les charges opérationnelles de ses secteurs d'activités. Bien que les effets positifs ne se soient pas pleinement matérialisés à ce jour, ces actions ont eu un impact favorable sur nos résultats financiers.

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

Le secteur télédiffusion a connu une diminution importante de son BAIIA ajusté¹ négatif. La poursuite de l'intégration des chaînes « Évasion » et « Zeste » au sein du secteur télédiffusion continue de contribuer positivement à l'ensemble de nos services spécialisés, tant sur le plan financier que par la bonification de notre offre de contenu. Malgré l'absence des Canadiens de Montréal à la première ronde des séries éliminatoires de la Coupe Stanley, « TVA Sports » a connu une légère croissance de ses parts de marché ainsi qu'une hausse de ses revenus publicitaires comparativement au trimestre correspondant de 2018.

Pendant que nos chaînes spécialisées connaissent de bonnes performances et de la croissance, il est important de rappeler que ces dernières subissent des iniquités depuis des années quant à leur juste valeur marchande. C'est le cas notamment pour les chaînes « LCN » et « TVA Sports ». Alors que « RDS », qui appartient à Bell, et « TVA Sports » sont considérées comme deux chaînes sportives comparables avec la même part d'écoute par abonné, les redevances ne sont pas équitables. Bell doit admettre la problématique qui affecte l'ensemble de notre industrie et reconnaître la juste valeur de nos chaînes. Puisque le système actuel ne fonctionne pas, nous continuerons nos représentations auprès des autorités réglementaire et gouvernementale afin qu'elles agissent rapidement pour faire cesser ces iniquités.

Les parts de marché de Groupe TVA ont atteint 40,5 parts², en hausse de 0,3 part. Le Réseau TVA a diffusé 7 des 10 émissions² les plus regardées au Québec durant le deuxième trimestre 2019, dont *La Voix* qui s'est démarquée, une fois de plus, en maintenant sa première position avec un auditoire moyen de plus de 1,9 millions de téléspectateurs », a affirmé la présidente de Groupe TVA, France Lauzière.

« Les produits d'exploitation du secteur magazines ont connu une baisse de 13,9 %, affectés à la fois par la baisse des revenus de cette industrie, mais également par la cessation de la publication de certains titres et la réduction des fréquences de parution. Malgré cette baisse, nous avons augmenté notre taux de marge bénéficiaire à plus de 20 % grâce aux différentes initiatives de réduction de coûts et d'efficacité opérationnelle. La popularité de nos marques est indéniable puisque Groupe TVA est toujours l'éditeur de magazines francophones numéro 1 au Québec selon le plus récent sondage Vividata », a poursuivi la présidente de Groupe TVA.

« Les résultats financiers du secteur des services cinématographiques et audiovisuels de MELS ont connu un recul par rapport au trimestre correspondant de l'exercice 2018. Bien que les acquisitions des derniers trimestres aient généré un volume d'activités supplémentaire et une contribution positive pour ce secteur, nos services de location de studios et d'équipements subissent les contrecoups des programmes de crédit d'impôt du Québec qui sont inférieurs à ceux des autres provinces. À cet effet, nous réitérons l'importance que le gouvernement provincial s'engage à maintenir et même à bonifier les incitatifs fiscaux en place pour que l'économie du Québec bénéficie de sa quote-part de la croissance mondiale de ce secteur d'activités. MELS demeure un secteur de croissance pour la Société pour les prochaines années.

Finalement, le nouveau secteur production et distribution a contribué positivement aux résultats financiers du trimestre. Il nous permettra de diversifier nos sources de revenus tout en accentuant notre présence à l'international, plus particulièrement sur les marchés anglophones », a conclu la présidente.

Définition

BAIIA ajusté (auparavant bénéfice ou perte d'exploitation ajusté(e))

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent

¹ Voir la définition du BAIIA ajusté ci-après.

² Source : Numeris – Québec franco, 1^{er} avril au 30 juin 2019, 1-d, 2h-2h, t2+

cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Signalons que la définition du BAIIA ajusté adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

Téléconférence des investisseurs

Le 2 août 2019, à 10h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Groupe TVA pour le second trimestre 2019, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1-877-293-8052, code d'accès pour les participants 66581#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1-877-293-8133 et le code d'accès pour les participants 66581#, entre le 2 août et le 2 septembre 2019.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importantes connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, à des expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage ainsi que les risques liés aux relations de travail.

Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont accessibles à www.sedar.com et www.groupletva.ca y compris, en particulier, à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et la rubrique « Facteurs de risques » de la notice annuelle 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 1^{er} août 2019 et sont sous réserve de changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Groupe TVA

Groupe TVA inc., filiale de Québecor Média inc., est une entreprise de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines. Groupe TVA inc. est la plus importante entreprise de diffusion d'émissions de divertissement, d'information et d'affaires publiques de langue française en Amérique du Nord et une des plus grandes entreprises privées de production. L'entreprise est aussi la plus importante dans le secteur de l'édition de magazines francophones et publie plusieurs titres anglophones parmi les plus populaires au Canada. Ses actions classe B sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019, accompagnés des notes afférentes, ainsi que le rapport de gestion intermédiaire pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2019 peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : www.groupetva.ca.

Source :

Anick Dubois, CPA, CA
Vice-présidente Finances
(514) 598-3987

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires des résultats et du résultat global

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
		2019	2018 (redressés, note 2)	2019	2018 (redressés, note 2)
Revenus	3	145 955	\$ 140 190	\$ 280 096	\$ 274 026
Achats de biens et services	4	104 951	105 336	198 876	198 635
Coûts liés au personnel		37 240	37 666	73 489	74 862
Amortissement		9 722	9 125	18 787	18 611
Charges financières	5	1 047	892	2 004	1 693
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	6	1 477	832	4 645	957
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées		(8 482)	(13 661)	(17 705)	(20 732)
Recouvrement d'impôts		(2 245)	(3 626)	(4 637)	(5 328)
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(196)	(368)	(347)	(652)
Perte nette et résultat global		(6 041)	\$ (9 667)	\$ (12 721)	\$ (14 752)
(Perte) bénéfice net(te) et résultat global attribuable aux (à la) :					
Actionnaires		(6 224)	\$ (9 629)	\$ (12 939)	\$ (14 558)
Participation ne donnant pas le contrôle		183	(38)	218	(194)
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	8 c)	(0,14)	\$ (0,22)	\$ (0,30)	\$ (0,34)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires des capitaux propres

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 8)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies		
Solde au 31 décembre 2017, tel que présenté précédemment	207 280 \$	581 \$	51 563 \$	2 975 \$	1 130 \$	263 529 \$
Modification aux conventions comptables (note 2)	-	-	(1 214)	-	-	(1 214)
Solde au 31 décembre 2017, redressé	207 280	581	50 349	2 975	1 130	262 315
Perte nette	-	-	(14 558)	-	(194)	(14 752)
Solde au 30 juin 2018	207 280	581	35 791	2 975	936	247 563
Bénéfice net	-	-	23 615	-	30	23 645
Autres éléments du résultat global	-	-	-	522	-	522
Solde au 31 décembre 2018	207 280	581	59 406	3 497	966	271 730
(Perte) bénéfice net(te)	-	-	(12 939)	-	218	(12 721)
Solde au 30 juin 2019	207 280 \$	581 \$	46 467 \$	3 497 \$	1 184 \$	259 009 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés intermédiaires

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2019		31 décembre 2018		31 décembre 2017
			(redressés, note 2)		(redressés, note 2)
Note					
Actif					
Actif à court terme					
Espèces	3 850	\$	18 112	\$	21 258
Débiteurs	155 614		151 715		144 913
Impôts sur le bénéfice	10 225		3 325		596
Émissions, droits de diffusion et stocks	68 593		78 483		79 437
Charges payées d'avance	6 751		4 081		3 736
	245 033		255 716		249 940
Actif à long terme					
Émissions et droits de diffusion	52 514		42 987		43 031
Placements	10 753		11 242		12 851
Immobilisations	179 035		186 583		200 510
Actif afférent aux droits d'utilisation	9 675		9 694		10 922
Actifs incorporels	30 411	7	13 662		15 120
Écart d'acquisition	27 437	7	9 102		7 892
Actif au titre des prestations définies	-		-		2 873
Impôts différés	15 899		14 920		14 453
	325 724		288 190		307 652
Total de l'actif	570 757	\$	543 906	\$	557 592
					\$

GROUPE TVA INC.

Bilans consolidés intermédiaires (suite)

(non audités)
(en milliers de dollars canadiens)

		30 juin 2019		31 décembre 2018		31 décembre 2017
	Note			(redressés, note 2)		(redressés, note 2)
Passif et capitaux propres						
Passif à court terme						
Découvert bancaire		4 656	\$	-	\$	-
Créditeurs et charges à payer		106 061		100 306		104 568
Impôts sur le bénéfice		1 544		782		6 314
Droits de diffusion à payer		70 784		70 145		69 244
Provisions		7 514		6 356		7 784
Revenus reportés		12 618		16 803		18 728
Passif afférent aux contrats de location échéant à court terme		3 410		3 480		4 298
Dette échéant à court terme		67 030		52 849		9 844
		273 617		250 721		220 780
Passif à long terme						
Dette à long terme		-		-		52 708
Passif afférent aux contrats de location		9 385		10 123		11 226
Autres éléments de passif	7	22 982		10 885		9 772
Impôts différés		5 764		447		791
		38 131		21 455		74 497
Capitaux propres						
Capital-actions	8	207 280		207 280		207 280
Surplus d'apport		581		581		581
Bénéfices non répartis		46 467		59 406		50 349
Cumul des autres éléments du résultat global		3 497		3 497		2 975
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		257 825		270 764		261 185
Participation ne donnant pas le contrôle		1 184		966		1 130
		259 009		271 730		262 315
Éventualités	11					
Total du passif et des capitaux propres		570 757	\$	543 906	\$	557 592

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le 1^{er} août 2019, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018.

GROUPE TVA INC.

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin		
	2019	2018 (redressés, note 2)	2019	2018 (redressés, note 2)	
	Note				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Perte nette		(6 041) \$	(9 667) \$	(12 721) \$	(14 752) \$
Ajustements pour :					
Amortissement		9 770	9 175	18 884	18 710
Part du bénéfice dans les entreprises associées		(196)	(368)	(347)	(652)
Impôts différés		(506)	(216)	(573)	(771)
Gain sur disposition d'actifs	6	-	-	-	(1 000)
Autres		(26)	10	(115)	10
		3 001	(1 066)	5 128	1 545
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation		14 684	11 174	7 714	1 354
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		17 685	10 108	12 842	2 899
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Acquisitions d'immobilisations		(3 069)	(2 463)	(6 951)	(6 177)
Acquisitions d'actifs incorporels		(833)	(645)	(2 156)	(2 112)
Acquisitions d'entreprises	7	(11 036)	-	(34 505)	(2 705)
Autres		-	(98)	-	(698)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(14 938)	(3 206)	(43 612)	(11 692)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation du découvert bancaire		(4 219)	-	4 656	-
Remboursement du prêt à terme		(2 780)	(2 334)	(5 532)	(4 726)
Variation du crédit rotatif		6 371	-	19 721	-
Remboursement de passif afférent aux contrats de location		(1 129)	(1 163)	(2 232)	(2 368)
Autres		-	-	(105)	-
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement		(1 757)	(3 497)	16 508	(7 094)
Variation nette des espèces		990	3 405	(14 262)	(15 887)
Espèces au début de la période		2 860	1 966	18 112	21 258
Espèces à la fin de la période		3 850 \$	5 371 \$	3 850 \$	5 371 \$
Intérêts et impôts classés au titre des activités d'exploitation					
Intérêts nets versés		1 018 \$	811 \$	1 779 \$	1 489 \$
Impôts nets sur le bénéfice versés		1 117	1 691	2 773	8 738

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que des magazines (note 10). La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada.

Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux et à la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité. Par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne doivent pas être considérés nécessairement représentatifs des résultats d'un exercice financier complet.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), sauf qu'ils ne comprennent pas l'ensemble de la divulgation requise par les IFRS pour des états financiers consolidés annuels. En particulier, ces états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire* et sont des états financiers consolidés résumés. Ces états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels 2018 de la Société qui comprennent les conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers.

Certains chiffres correspondants fournis pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2018 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2019.

2. Modification de conventions comptables

i) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, les nouvelles règles dictées par l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent généralement présenter leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant des contrats de location sont initialement comptabilisés selon leur valeur actualisée.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. Modification de conventions comptables (suite)

i) IFRS 16 – Contrats de location (suite)

L'adoption de l'IFRS 16 a eu des impacts matériels sur les états financiers consolidés de la Société étant donné qu'elle s'est engagée en vertu de contrats de location à long terme pour des locaux et des équipements.

Selon l'IFRS 16, les charges reliées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats généralement comme une dépense d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêts sur le passif afférent aux contrats de location. Puisque les charges reliées aux contrats de location-exploitation étaient auparavant comptabilisées dans les achats de biens et services lorsqu'elles étaient encourues, l'adoption de l'IFRS 16 a modifié le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée du bail ainsi que la présentation des dépenses dans l'état consolidé des résultats.

Les paiements en capital du passif afférent aux contrats location sont présentés en tant qu'activités de financement dans l'état consolidé des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation auparavant.

L'application rétrospective de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés :

États consolidés intermédiaires des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	Période de trois mois terminée le 30 juin 2018	Période de six mois terminée le 30 juin 2018
Achats de biens et services	(1 090) \$	(2 138) \$
Amortissement	774	1 504
Charges financières	210	424
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	-	21
Recouvrement d'impôts	(29)	(50)
Perte nette et résultat global	(77) \$	(139) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Actif afférent aux droits d'utilisation	9 161 \$	10 922 \$
Actif d'impôts différés	170	438
Créditeurs et charges à payer	57	63
Provisions	(1 166)	(1 153)
Passif afférent aux contrats de location ⁽¹⁾	13 092	15 524
Autres éléments de passif	(2 183)	(1 860)
Bénéfices non répartis	(469) \$	(1 214) \$

⁽¹⁾ La partie courante du passif afférent aux contrats de location représente 3 480 000 \$ au 31 décembre 2018 et 4 298 000 \$ au 31 décembre 2017.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. Modification de conventions comptables (suite)

i) IFRS 16 – *Contrats de location (suite)*

Par ailleurs, un contrat de location-financement de 533 000 \$ qui était présenté dans les immobilisations au 31 décembre 2018 a été reclassé à titre d'actif afférent aux droits d'utilisation en fonction de la présentation adoptée avec l'adoption de l'IFRS 16. Le passif de 511 000 \$ relié à ce contrat qui était présenté dans les autres éléments de passif a, quant à lui, été reclassé à titre de passif afférent aux contrats de location.

ii) IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a également adopté, selon la méthode rétrospective intégrale, l'IFRIC 23 qui apporte des éclaircissements sur la façon d'évaluer un actif ou passif d'impôts en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux basée sur la probabilité quant à l'acceptation du traitement par les autorités fiscales.

L'adoption de l'IFRIC 23 n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

3. Revenus

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Services publicitaires	71 185 \$	70 600 \$	138 141 \$	139 066 \$
Redevances	34 972	31 394	68 433	62 965
Services de location et de postproduction et autres services rendus ⁽¹⁾	21 368	18 537	36 682	33 180
Ventes de produits ⁽²⁾	18 430	19 659	36 840	38 815
	145 955 \$	140 190 \$	280 096 \$	274 026 \$

(1) Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent respectivement 7 212 000 \$ et 12 236 000 \$ pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2019 (8 542 000 \$ et 13 814 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2018).

(2) Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

4. Achats de biens et services

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018 (redressés, note 2)	2019	2018 (redressés, note 2)
Droits et coûts de production	75 401 \$	75 547 \$	139 853 \$	139 753 \$
Tirage et distribution	5 580	6 349	10 963	11 878
Services rendus par la société mère :				
- Commissions sur ventes publicitaires	7 542	7 331	14 642	14 478
- Autres	2 222	2 298	4 460	4 595
Coûts liés aux immeubles	4 238	4 026	8 817	8 240
Marketing, publicité et promotion	4 270	4 079	8 764	8 120
Autres	5 698	5 706	11 377	11 571
	104 951 \$	105 336 \$	198 876 \$	198 635 \$

5. Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018 (redressés, note 2)	2019	2018 (redressés, note 2)
Intérêts sur la dette à long terme	811 \$	603 \$	1 501 \$	1 189 \$
Amortissement des frais de financement	48	50	97	99
Intérêts sur le passif afférent aux contrats de location	175	220	344	434
Charge d'intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	96	35	209	85
(Gain) perte sur change	(45)	6	(39)	1
Autres	(38)	(22)	(108)	(115)
	1 047 \$	892 \$	2 004 \$	1 693 \$

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018 (redressés, note 2)	2019	2018 (redressés, note 2)
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	1 496 \$	655 \$	2 896 \$	1 672 \$
Autres	(19)	177	1 749	(715)
	1 477 \$	832 \$	4 645 \$	957 \$

Frais de rationalisation des activités d'exploitation

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation suite à l'abolition de postes et à la mise en place de plans de rationalisation répartis entre les secteurs comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018 (redressés, note 2)	2019	2018 (redressés, note 2)
Télédiffusion	834 \$	336 \$	1 147 \$	399 \$
Magazines	554	241	1 638	1 089
Services cinématographiques et audiovisuels	108	78	111	184
	1 496 \$	655 \$	2 896 \$	1 672 \$

Autres

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019, la Société a comptabilisé une charge de 1 865 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises dont 1 794 000 \$ à titre d'obligation d'investissement au système de radiodiffusion dans le cadre de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc (note 7).

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2018, la Société a comptabilisé un gain de 1 000 000 \$ sur la disposition des actifs liés au magazine « The Hockey News ».

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. Acquisitions d'entreprises

Acquisitions 2019

a) Serdy

Le 13 février 2019, la Société a acquis les actions des sociétés faisant partie des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc., incluant les chaînes « Évasion » et « Zeste », pour un prix d'achat totalisant 24 000 000 \$. Une somme à payer de 1 950 000 \$ a également été comptabilisée à titre d'ajustement préliminaire en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties, moins des espèces acquises de 531 000 \$.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de bonifier son offre de contenu télévisuel au bénéfice de ses téléspectateurs et de ses annonceurs. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de la qualité du contenu et des synergies attendues.

Dans le cadre de l'approbation de cette transaction et des conditions afférentes, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a exigé de la Société des investissements de l'ordre de 1 794 000 \$ en avantages tangibles, plus spécifiquement des investissements au système canadien de radiodiffusion visant le soutien de productions de langue française. Cette obligation a été comptabilisée à titre de coût lié aux acquisitions dans les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres.

La Société a évalué le passif afférent aux contrats de location acquis en actualisant les paiements futurs en lien avec les contrats à la date d'acquisition. Les droits d'utilisation afférents ont été évalués à un montant équivalent à ce passif.

La répartition du prix d'achat a été comptabilisée de façon préliminaire et sera finalisée d'ici la fin de l'exercice lorsque les travaux visant l'évaluation des actifs incorporels découlant de la transaction seront complétés.

b) Incendo

Le 1^{er} avril 2019, la Société a finalisé une entente conclue le 22 février 2019 visant l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo Média inc., pour une contrepartie en espèces de 11 036 000 \$ (déduction faite des espèces acquises de 859 000 \$) et un solde à payer d'une juste valeur de 6 818 000 \$. Un montant estimatif de 910 000 \$ lié à certains ajustements postérieurs à la clôture est à recevoir au 30 juin 2019. Le prix d'achat est également assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois prochaines années. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société de diversifier ses sources de revenus et d'élargir sa présence à l'international, notamment sur les marchés anglophones. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement de l'expertise de l'entreprise, de la clientèle existante et de la croissance future attendue.

La Société a évalué le passif afférent aux contrats de location acquis en actualisant les paiements futurs en lien avec les contrats à la date d'acquisition. Les droits d'utilisation afférents ont été évalués à un montant équivalent à ce passif.

La répartition du prix d'achat a été comptabilisée de façon préliminaire et sera finalisée d'ici la fin de l'exercice lorsque les travaux visant l'évaluation des actifs découlant de la transaction seront complétés.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. Acquisitions d'entreprises (suite)

Acquisitions 2019 (suite)

Les revenus pro forma consolidés de la Société et sa perte nette pro forma consolidée auraient été de 286 305 000 \$ et de 12 157 000 \$ respectivement si les acquisitions des groupes Serdy Média inc., Serdy Vidéo inc. et Incendo Média inc. avaient eu lieu au début de l'exercice financier.

La répartition préliminaire de la juste valeur des éléments d'actif et de passif relatifs à ces acquisitions se détaille comme suit :

	Serdy	Incendo	Total
Éléments non monétaires d'actif acquis			
Actif à court terme	12 073 \$	14 004 \$	26 077 \$
Émissions et droits de diffusion	3 893	4 191	8 084
Immobilisations	1 982	156	2 138
Actifs incorporels	9 651	8 600	18 251
Actif afférent aux droits d'utilisation	1 436	249	1 685
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	6 265	12 070	18 335
	35 300	39 270	74 570
Éléments de passif pris en charge			
Passif à court terme	5 695	17 341	23 036
Passif afférent aux contrats de location	1 436	249	1 685
Impôts différés	1 914	2 997	4 911
	9 045	20 587	29 632
Éléments d'actif net acquis à la juste valeur	26 255 \$	18 683 \$	44 938 \$
Contrepartie			
Espèces	23 469 \$	11 036 \$	34 505 \$
Somme à recevoir	-	910	910
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle ⁽²⁾	1 950	8 557	10 507
Placement dans Canal Évasion inc. détenu à 8,3 % par la Société	836 \$	- \$	836 \$

(1) L'écart d'acquisition n'est pas déductible fiscalement.

(2) Le montant à payer en lien avec l'acquisition des groupes Serdy est présenté sous la rubrique « Crédoiteurs et charges à payer » alors que les sommes à payer en lien avec l'acquisition du groupe Incendo sont présentées sous la rubrique « Autres éléments de passif » dans le bilan consolidé intermédiaire.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. Acquisitions d'entreprises (suite)

Acquisition 2018

c) Mobilimage inc.

Le 22 janvier 2018, la Société a acquis les actifs de l'entreprise Mobilimage inc., composés essentiellement de mobiles et d'équipements de production, pour un prix d'achat en espèces de 2 705 000 \$, soit un prix convenu de 2 750 000 \$ moins un ajustement de 45 000 \$ en lien avec une cible préétablie de fonds de roulement convenue entre les parties. Les activités de location de mobiles et d'équipements de production de l'entreprise acquise ont été intégrées aux activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

La répartition finale du prix d'achat a été complétée au cours du second trimestre de 2018. La juste valeur des éléments d'actif et de passif relatifs à cette acquisition se détaille comme suit :

Éléments d'actif acquis		
Actif à court terme	141	\$
Immobilisations	1 980	
Écart d'acquisition	642	
	2 763	
Élément de passif pris en charge		
Passif à court terme	58	
	2 705	\$
Éléments d'actif net acquis à la juste valeur		
	2 705	\$
Contrepartie		
Espèces	2 705	\$

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de la Société d'offrir des équipements et services de production variés qui répondent aux besoins des producteurs en plus de réduire le recours à des services provenant de fournisseurs externes pour ses besoins en production. L'écart d'acquisition lié à cette acquisition provient principalement des synergies attendues.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

b) Capital-actions émis et en circulation

	30 juin 2019	31 décembre 2018
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	207 280 \$	207 280 \$

c) Résultat par action attribuable aux actionnaires

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
		(redressés, note 2)		(redressés, note 2)
Perte nette attribuable aux actionnaires	(6 224) \$	(9 629) \$	(12 939) \$	(14 558) \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	43 205 535	43 205 535	43 205 535	43 205 535
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	(0,14) \$	(0,22) \$	(0,30) \$	(0,34) \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

	Période de six mois terminée le 30 juin 2019		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au 31 décembre 2018	340 000	2,99	\$
Octroyées	290 000	2,05	
Annulées	(45 000)	4,77	
Solde au 30 juin 2019	585 000	2,39	\$

Du nombre d'options en circulation au 30 juin 2019, 28 000 options d'achat d'actions classe B de la Société au prix d'exercice moyen de 6,85 \$ pouvaient être exercées.

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

	Période de six mois terminée le 30 juin 2019		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au 31 décembre 2018	66 850	64,88	\$
Exercées	(20 600)	58,44	
Annulées	(3 600)	68,20	
Solde au 30 juin 2019	42 650	67,72	\$

Du nombre d'options en circulation au 30 juin 2019, 35 950 options d'achat d'actions de Québecor Média au prix d'exercice moyen de 67,34 \$ pouvaient être exercées.

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2019, 19 600 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 739 000 \$ (10 350 options d'achat d'actions avaient été exercées pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2018 pour une contrepartie en espèces de 346 000 \$).

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2019, 20 600 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 782 000 \$ (18 850 options d'achat d'actions avaient été exercées pour la période de six mois terminée le 30 juin 2018 pour une contrepartie en espèces de 649 000 \$).

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)
(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor

	Période de six mois terminée le 30 juin 2019	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 31 décembre 2018	250 000	26,52 \$
Octroyées	215 250	31,59
Annulées	(20 000)	26,52
Solde au 30 juin 2019	445 250	28,97 \$

Du nombre d'options en circulation au 30 juin 2019, aucune option d'achat d'actions de Québecor ne pouvait être exercée.

d) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP »)

Groupe TVA offre un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de certains gestionnaires basés sur les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA (« actions classe B de Groupe TVA »). Québecor offre également un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales basés, entre autres, sur les actions catégorie B de Québecor. Pour ces régimes, les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Selon le régime de Groupe TVA, les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA et selon le régime de Québecor, les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions catégorie B de Québecor.

Le tableau suivant présente la variation des unités en circulation dans les régimes d'UAD et d'UAP pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019 :

	Unités en circulation			
	Unités d'actions de la Société		Unités d'actions de Québecor	
	UAD	UAP	UAD	UAP
Solde au 31 décembre 2018	203 464	270 637	31 492	35 014
Octroyées	–	–	135	75
Rachetées	–	(89 389)	–	(16 078)
Annulées	(13 051)	(17 403)	(2 670)	(2 969)
Solde au 30 juin 2019	190 413	163 845	28 957	16 042

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. Rémunération et autres paiements à base d'actions (suite)

d) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») et d'unités d'actions liées à la performance (« UAP ») (suite)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2019, 89 389 UAP du régime de la Société et 16 078 UAP du régime de Québecor ont été rachetées pour des contreparties en espèces respectives de 125 000 \$ et 579 000 \$.

e) Régimes d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention des administrateurs

Au 30 juin 2019, le nombre total d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 197 539 (134 130 au 31 décembre 2018).

f) Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions

Au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2019, une charge de rémunération de 653 000 \$ et de 1 168 000 \$ respectivement liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions ont été comptabilisées (538 000 \$ et 1 322 000 \$ au cours des périodes correspondantes de 2018).

10. Information sectorielle

Au début du deuxième trimestre 2019, la Société a revu ses secteurs d'activités afin de mieux refléter l'évolution de ses opérations et de sa structure de gestion suite à l'acquisition, le 1^{er} avril 2019, des sociétés du groupe Incendo (note 7). Ainsi, un nouveau secteur a été créé, soit le secteur production et distribution.

Également, depuis le 13 février 2019, à la suite de l'acquisition des sociétés des groupes Serdy Média inc. et Serdy Vidéo inc. (note 7), les activités reliées aux chaînes spécialisées « Évasion » et « Zeste » ont été intégrées dans les résultats du secteur télédiffusion alors que les activités de postproduction ont été incluses aux résultats du secteur des services cinématographiques et audiovisuels.

Les activités de la Société se composent dorénavant des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, ainsi que les activités de production commerciale.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines ainsi que les activités d'édition sur mesure.
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution internationale d'émissions de télévision, de films, de téléseries ainsi que de documentaires destinés au marché mondial.

GROUPE TVA INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (suite)

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 30 juin 2019 et 2018 (non auditées)

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. Information sectorielle (suite)

	Périodes de trois mois terminées les 30 juin		Périodes de six mois terminées les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
		(redressés, note 2)		(redressés, note 2)
Revenus				
Télédiffusion	114 656 \$	108 500	\$ 222 571	\$ 215 651
Magazines	17 331	20 127	33 814	38 607
Services cinématographiques et audiovisuels	14 248	14 496	27 201	25 965
Production et distribution	3 479	-	3 479	-
Éléments intersectoriels	(3 759)	(2 933)	(6 969)	(6 197)
	145 955	140 190	280 096	274 026
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté⁽¹⁾				
Télédiffusion	(1 912)	(8 132)	59	(5 515)
Magazines	3 517	2 808	5 407	4 030
Services cinématographiques et audiovisuels	1 837	2 512	1 943	2 014
Production et distribution	322	-	322	-
	3 764	(2 812)	7 731	529
Amortissement	9 722	9 125	18 787	18 611
Charges financières	1 047	892	2 004	1 693
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	1 477	832	4 645	957
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans les entreprises associées	(8 482) \$	(13 661)	\$ (17 705)	\$ (20 732)

Les éléments intersectoriels mentionnés précédemment représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus.

(1) Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

11. Éventualités

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un télédistributeur, des poursuites ont été engagées par et contre la Société ainsi que contre Québecor et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.